CONDITIONS:

Dix piastres par an—payables aux mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en fait faire connaître son intention par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit :

Navire **LOUISVILLE**, capitaine PRICE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	13 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine RATHBONE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août.

Navire **NATCHEZ**, capitaine REED.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CREOLE**, Capitaine PAGE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. STOBARD.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

A FRETER.

Le navire de première classe **TUSCANY**, capt. MAYHEW, du port de 300 tonneaux et prêt à prendre du fret, s'adresser à
17 mai LINCOLN & GREEN.

TRAITES sur les Etats-Unis, à vendre par
12 juin I MAGER

TRAITES sur France, à vendre par
22 juin J. MAGER.

TRAITES sur Londres, Liverpool, payables à Londres, Paris, Boston, Philadelphie, à vendre par
5 juin T. NICOLET & Co.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par
2 juin A. QUERTIER & BOUTIN.

TRAITES sur Paris, Nantes et Bordeaux, à vendre par [29 mai] A. QUERTIER & BOUTIN.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par FOSTER & HUTTON,
28 mai rue du Canal, No. 77.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, Londres et New-York, à vendre par F. PERRET,
21 mai rue Toulouse.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par I. OGDEN & Co.
12 mai rue du Canal, No. 59

LETTRES DE CHANGE, à vendre par
19 mai J. MAGER.

TRAITES sur l'Angleterre, la France et le Nord, à vendre par
7 mai TH NICOLET & CO.

Le soussigné offre à vendre, dans son magasin rue Royale, de très-jolies OMBRELLES du dernier goût.
31 mai Ve. GOUY.

EN débarquement des navires John Linton et Warsaw, de New-York,
1000 barils Huile de lin,
20 pieds Tuyaux en plomb, d'un demi pouce et d'un pouce,
100 douz. Hâches de Collins, meilleures qualités,
10 barils Esprit de thérébentine,
100 barils Huile de lampe à l'usage des sucreries,
23 caisses Rabots de toutes descriptions.
Aussi, par les navires Tulahassee, Warsaw et Robert Pulsford, de Liverpool :
50 caisses Cuivre en feuilles, de 16 à 30 onces; 1500 v. Clous; 2500 do. Tolle, 30 sur 60, et de 10 liv. à la ecuille; 20 Cables en chaînes d'un demi à trois-quarts de pouces, avec certificats; 10 barriques petites Chaînes, d'un quart à cinq-huitièmes; 85 sacs Spikes forgés, 5 à 7 pouces; 17 barriques Quincaillerie assortie; 5 do. Coutellerie; 3 do. Scies; 1 do. Limes; 3 do. Vis de lits; 1 do. Cuillères de fer; 4 do. Portemes de cannes, &c. &c.
Le tout à vendre à des termes raisonnables, par
VICTOR DAVID,
11 juin rue de la Levée, No. 38.

Toile et Corde d'Emballage.

630 PIECES Toile du Kentucky de qualité supérieure, 1720 rouleaux de Corde, à vendre par (27 juin) FOSTER & HUTTON.

SUCRE.—200 boucauts première qualite en magasin, à vendre par
27 juin FOSTER & HUTTON.

LETTRES DE CHANGE, sur New-York, Londres et Paris, à vendre par
22 juin. A. QUERTIER & BOUTIN.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, à vendre par P. E. & O. SORBE,
22 juin 118 Royal-street.

40 Boucauds de Sucre, sur une habitation à 7 milles de la ville, à vendre par
22 juin DUCROS & MORPHY.

AVIS.—Ceux qui ont des réclamations contre le bateau-à-vapeur VERMILLON, sont priés de les présenter immédiatement à
GRAY, DURRIVE & Co.
20 juin rue de la Nile. Levée, No. 38.

A VENDRE par les soussignés, 25,000 briques à feu de Pensacole.
16 juin C. GUESNARD & ALPUENTE.

COUVERTURES Françaises.—400 belles Couvertures de 2 points, pour nègres, garanties de bonne laine, pesant 8 livres chaque. A vendre par
16 juin J. MAGER.

VIN en caisses, du célèbre cru Gruau Larose, à vendre par
15 juin J. MAGER.

PLATRE.—Plâtre adhésif d'Angleterre, pause au biège, à vendre par JAS. S. SHAW,
20 mai Encoignure Royale et Douane.

A VENDRE.—Une superbe PEAU DE TIGRE. S'adresser à l'imprimerie de cette feuille.
14 juin—g

POUR MADISONVILLE, (durant l'été.)

Le bateau-à-vapeur **CORSAIR**, capitaine RHODES, partira du Rail-Road dimanche matin, à 9 heures, et reviendra à 7 heures du soir. Le dit bateau partira également du Rail-Road mercredi matin à 9 heures, et reviendra le lendemain. Les personnes qui voudraient partir dimanche, sont priées de se tenir prêtes pour entrer dans les chars à 8 heures un quart. 30 juin—5

POUR TAMPICO,

La goëlette **ELIZA-THOMAS**, capitaine DELRUE, partira positivement dimanche prochain, 8 du courant. Pour fret de quelques barils, ou passage, s'adresser à TUYES & Co.
3 juillet rue Royale, No. 104.

POUR ANVERS,

Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, **CANADA**, capitaine J. L. WHITE, partira positivement demain 3 juillet. Pour un fret sur le pont, ou pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face du poteau No. 102, ou à HARRISON, BROWN & CO.
2 juillet rue Royale, No. 117.

On a besoin d'une goëlette pouvant porter 6 à 800 barils dans un port des Antilles. S'adresser à HARRISON, BROWN & CO.
2 juillet rue Royale, No. 117.

PASSAGE POUR COWES.

Le beau navire **MOGUL**, capitaine BLAKE, peut recevoir commodément quelques passagers. S'adresser immédiatement à bord, ou à
29 juin STETSON & AVERY.

POUR BOSTON, (Paquebot.)

Le beau navire fin voilier **HELENMAR**, capitaine BAKER, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira sans délai. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à
28 juin STETSON & AVERY.

POUR LIVERPOOL.

Le navire (AI) **SARAH & CAROLINE**, capitaine PRINCE, partira sans délai, ayant la majeure partie de son chargement engagée. S'adresser à LINCOLN & GREEN, ou à
28 juin BENJ. BOOTH & Co.

POUR LIVERPOOL.

Le navire **TACITUS**, capit. Candler, commencera à charger dans quatre jours, et ayant une grande partie de son chargement engagée, il sera immédiatement expédié. S'adresser à bord, où à 27 juin LINCOLN & GREEN.

POUR LIVERPOOL,

Le navire de première classe, doublé et chevillé en cuivre, **ALCIOPE**, capitaine A.J. WHITE, ayant besoin de 50 à 100 boucauts de tabac et d'une centaine de balles de coton, pour le chargement du pont. Il peut recevoir trois passagers. S'adresser à I. OGDEN & Co.
25 juin rue du Canal, No. 59.

POUR NEW-YORK ET LE HAVRE,

(Ligne de Paquebots de la Louisiane et de N. York.)

Le superbe navire neuf **LOUISVILLE**, capitaine PRICE, commencera à charger demain et partira le 5 juillet. Ce navire prendra du fret pour le Hâvre seulement, et ne s'arrêtera que deux jours à New-York pour débarquer les passagers.

Les personnes qui desirent se rendre au Hâvre ne sauraient trouver une occasion plus favorable.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à FOSTER & HUTTON.
21 juin rue du Canal, No. 77.

POUR BORDEAUX,

Le navire français **MARTINIQUAIS**, capitaine Duporteau, Pour fret, s'adresser à bord, ou à
15 juin J. MAGER.

A FRETER,

Le beau brick, fin voilier, **ORION**, doublé et chevillé en cuivre, du port de 800 boucauts de tabac : il a été réparé à neuf, et a tout ce qui lui faut pour entreprendre un voyage. Pour les conditions, s'adresser à J. W. ZACHARIE & Co.
12 juin rue Bienville, No. 80.

POUR BALTIMORE.

Le beau brick fin voilier, **AJAX**, capit. ROLLINS, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la Douane, ou à
9 juin J. W. ZACHARIE & Co.

POUR MARSEILLE.

Le brick, A 1, **LATONA**, capitaine S. SNOW, partira sous le plus bref délai. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à LAUVE & BENEDICT,
7 juin *rue de la Commune, No. 88*

POUR LIVERPOOL.

Le navire A 1 **CALUMET**, capitaine Osgood, est maintenant en chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou bien à
5 juin. LINCOLN & GREEN.

BANQUE DE LA CITÉ,
Nouvelle-Orléans, 27 juin 1832.

LES actionnaires de cette institution sont prévenus, par le présent, que par une résolution du Bureau des Directeurs, en date de ce jour, les paiemens suivans devront être effectués, à la banque, sur le capital de leurs actions respectives, savoir :

Quinze piastres au 1er. janvier 1833, par action.
Quinze piastres au 1er. mars 1833, par action.
Vingt piastres au 1er. juin 1833, par action,
Et aux Bureaux de Transfert à New-York et à Philadelphie, 20 jours antérieurement aux dates susdites.

Les personnes qui paieront par anticipation auront droit à un intérêt de cinq pour cent par an, sur la somme ainsi payée en avance, au lieu de participer au dividende. Par ordre du Bureau.
29 juin R. CLAGUE, caissier.

BANQUE DE CITÉ,
Nouvelle Orléans, 18 juin 1832.

D'APRES une résolution du Bureau des Directeurs de cette institution, sous la date du 14 avril dernier, les Actionnaires sont requis d'avoir à payer d'ici au 5 novembre prochain, vingt piastres par action, sur le fonds capital. Et tout actionnaire qui aura effectué le dit paiement, au moins deux mois avant ce temps, aura droit à un intérêt de cinq pour cent par an, pour la période ainsi anticipée.
18 juin RD. CLAGUE, Caissier.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE,
9 juin 1832.

UNE prime de deux-cents piastres est offerte par cette institution à celui qui fournira le meilleur plan pour la construction d'une Maison de Banque. Les soumissions seront reçues jusqu'au 13 juillet prochain.
Par ordre de la direction.
J. B. PERRAULT, *Caissier.*
Pour plus amples informations, s'adresser à la Banque. 11 juin

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE soussigné a transporté son magasin à l'encoignure des rues Chartres et Toulouse, où il offre à vendre les Marchandises suivantes :
150 barriques Vin de Marseille,
300 barils Vin sec de Malaga,
100 do. Vin doux do.
60 balles de Bonchons,
} *ayant droit au drawback.*
1000 caisses Vin rouge, Gruau La Rose, St. Julien, Médoc, Laffitte, St. Georges, &c.
100 paniers Champagne,
150 caisses Vin Muscat,
100 paniers Huile d'olive,
600 Damejeannes,
250 caisses Thé de Hyson,
150 do. Tabac à chiquer assorti,
100 barils Genièvre du nord,
50 do. Brandy do.
250 caisses Blanc de Baleine assorties,
100 barils Huile de Sperme,
20 pipes do. do.
80 caisses Chandelles de suif, assorties,
100 barils Whiskey, 100 sacs Café,
60 barils Beurre de l'Ouest, 50 barils Sucre en pain,
5 pipes Genièvre de Hollande, 1ère. qualité.
50 boucauts Sucre, 1ère. qualité, et un assortiment général de Comestibles.
F. H. PETITPAIN,
30 juin—1m Encoignure Chartres et Toulouse.

FARINE DE MAIS.—8 barils Farine nouvellement passée au moulin, à vendre par
STETSON & AVERY,
28 juin rue du Camp, No. 31.

10 barriques de PORTER et de ALE reçues de Philadelphie, à vendre par barrique ou en totalité. S'adresser rue de la Douane, No. 45.
6 juin

LE soussigné offre à vendre une **VOITURE** de première classe, faite à Philadelphie, par Nutile. Aussi une variété d'autres *VOITURES*, des *BARROUCHES*, pour un et deux chevaux, et des *CABRIOLETS*, qu'il vendra à bon marché, pour du comptant ou de bons billets.
2 juin M. WALTON.

VENTES PAR LE REGISTRE.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 24 juillet 1832, à midi, j'exposerai en vente à la bourse, pour le compte de la succession de feu Peter Nelson, une négresse nommée Lia. Conditions ; 6 mois de crédit, en un billet endossé, avec hypothèque spéciale.
Par ordre de la cour.
22 juin MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 24 juillet, à midi, il sera vendu à la bourse, pour le compte de la succession de feue Marie Françoise Comminel, f. c. l. une négresse nommée Rosalie, d'environ 57 ans, bon sujet, sachant faire un peu de tout ; Héloïse, sa fille, négresse créole, âgée de 24 ans, bonne blanchisseuse et cuisinière et un peu repasseuse, non garantie du vice de marronnage. Conditions : 1-5 comptant, et le reste à 6 et 12 mois, en billets &c.
Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, register.
N. B. L'acte de vente sera par L. Féraud, aux frais de l'acquéreur. 22 juin.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 24 juillet, 1832 ; à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feue Adélaïde Thézan, f. c. l. Une négresse nommée Mary, âgée d'environ 20 ans, depuis plus de 8 ans dans le pays, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
Conditions : 1-5 comptant et le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, rég.
N. B. L'acte de vente sera passé par L. Féraud, notaire, aux frais de l'acquéreur. 22 juin

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Vendredi, 13 Juillet 1832, à midi, il sera vendu à la bourse, pour le compte de la succession de feu Joseph Thomas, les esclave suivans, savoir : *Archy*, nègre âgé d'environ 30 ans, un peu charpentier ; *Fanny*, négresse âgée d'environ 30 ans, blanchisseuse, avec ses deux enfans, *Diana*, âgée de 2 ans, et un garçon d'environ 7 mois.
Conditions:—6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
12 juin MARTIN BLACHE, rég.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 10 Juillet 1832, j'exposerai en vente, à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu François Joseph Landon.
Un Terrain, situé au faubourg Marigny, rue de la Paix, entre les rues Moreau et Casa Calvo, et ayant trente pieds de face sur cent trente pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus.
Conditions : 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE,
Rég des Test.
N. B. L'acte de vente sera passé pardevant Carlile Pollock, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 7 juin

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testamens.*—mardi 10 juillet 1832, à midi, j'exposerai en vente à la bourse, pour le compte de la succession de feue Margaret Duffin, une négresse nommée SARAH, âgée d'environ 21 ans.
Conditions : moitié comptant, et le reste à 6 mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction, avec hypothèque spéciale. Par ordre de la Cour.
7 juin MARTIN BLACHE, Reg. des Test.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 10 juillet 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu Jules Davezac de Castera, une négresse nommée Anne, âgée d'environ 24 ans, marronneuse et sujette aux crises. Conditions : 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale. Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, register.
N. B. L'acte de vente sera passé pardevant L. Féraud, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 7 juin

COUR DES PREUVES,—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi 10 juillet 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu J. B. Rouquigny, h. de c. l. un Terrain situé rue du Quartier, entre les rues Royale et Bourbon, et ayant trente pieds de face sur soixante de profondeur, avec les bâtisses qui sont dessus. Conditions, deux cents piastres comptant, et le reste à un an de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale ; l'acquéreur s'obligeant à payer les banquettes.
Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, register.
N. B. L'acte de vente sera passé en l'étude de L. Féraud, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 7 juin

COUR DE PAROISSE, pour la paroisse et la ville de la Nlle.-Orléans.—Présent l'hon. C. Maurian, juge, 26 juin 1832. *Ralph Jacobs* contre *ses créanciers.*—La cession de biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour, pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu, samedi, 21 juillet prochain, en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire public, afin de délibérer sur les affaires de l'insolvable, et en attendant, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues. Par ordre de la cour.
27 juin—11.3ps F. BUISSON, Dép. Gref.

COUR DE RAROISSE, pour la paroisse et la ville de la Nlle.-Orléans.—Présent l'hon. C. Maurian juge, 21 juin 1832.—*Pre. Chevalier* contre *ses créanciers.*—Sur motion de A. W. Pichot, avocat de P. Forestier, syndic des créanciers du dit Pre. Chevalier, et sur enrégistrement d'un tableau provisoire de distribution dans cette affaire, il est ordonné par la cour à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire d'ici au 7 de juillet prochain, les raisons pour lesquelles le dit tableau ne serait pas homologué, et les fonds distribués en conséquence.
Par ordre de la cour.
27 juin—3,3ps FRED. BUISSON, dép. gref.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nlle.-Orléans—Présent l'hon. Ch. Maurian, juge. 18 juin 1832—No. 6402.—*A. R. Jahas* contre *ses créanciers.*—La cession des biens du débiteur insolvable ayant été acceptée au bénéfice de ses créanciers par la Cour, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du dit débiteur ait lieu jeudi, 12 de juillet prochain, en l'étude de H. Pédesclaux, notaire public, pour délibérer sur les affaires du demandeur, et qu'en attendant toutes poursuites contre sa personne et ses biens soient suspendues.—Par ordre de la Cour.
19 juin—9,2ps F. BUISSON, dép. gref.

IL a été conduit à la geole de police de la paroisse Jefferson, un Nègre nommé JEAN-BAPTISTE, se disant appartenir à M. Augustin, de la Terre-aux-Bœufs.
Un Nègre nommé PETER, se disant appartenir au capitaine Fetherson, de la Nouvelle-Orléans.
Les propriétaires de ces esclaves sont requis de les réclamer en payant les frais qu'ils auront occasionnés.
28 juin J. CHARBONNET, shérif.

IL a été conduit à la geole de la paroisse Jefferson, dans la matinée du 16 de ce mois, un nègre nommé ISAAC, se disant appartenir à M. L. St.-Bernard, de la paroisse St.-Charles.
Aussi, deux autres esclaves : une négresse nommée VINA, se disant appartenir à M. Carlin, habitant de La Fourche.
Paroisse de Jefferson, 16 juin 1832.
18 juin CHARBONNET, shérif.

IL a été conduit à la geole de police de la paroisse Jefferson, le 5 juin courant, le nègre HENRY, se disant appartenir à M. Gibson. Il est marqué de la petite vérole. Le propriétaire voudra bien le réclamer en payant les frais qu'il aura occasionnés.
Paroisse Jefferson, 7 juin 1832.
JACQUES CHARBONNET,
11 juin shérif

Il a été conduit à la geole de police de la paroisse Jefferson, un Nègre nommé ANTHONY, âgé d'environ 18 à 19 ans, se disant appartenir à M. Doussant, demeurant à la paroisse St. Charles. Le propriétaire voudra bien le réclamer en payant les frais qu'il aura occasionnés.
Paroisse Jefferson, 11 juin 1832.
JACQUES CHARBONNET,
12 juin shérif

BOIS DE CAMPECHE.—80 tonneaux Bois de Campêche, en débarquement et à vendre par
6 juin JOSE PRATS, rue Ste.-Anne, No. 52.

PIG LEAD, for sale by J. MAGER.
may 14

VENTES PAR LE MARSHAL.

John M. Gallagher vs. Jonathan Chase.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'honorable G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mardi, 16 juillet, à 5 heures, au Principal, un Side-Board, 6 Chaises, 1 Table, saisis dans l'affaire ci-dessus.
5 juillet L. DAUNOY, marshal.

John Nicholson vs. D. F. Weymouth.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi, 24 juillet, à midi, à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, une Jument baye, saisie dans l'affaire ci-dessus.
5 juillet L. DAUNOY, marshal.

J. Mitchel vs. J. McAdams.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi, 14 juillet, à 5 heures, sur les lieux, rue Girod, No. 20, une quantité de Meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus.
2 juillet L. DAUNOY, marshal.

J. Wilt vs. James Flood.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mercredi, 1er. août prochain, à midi, à la Bourse, encoignure Chartres et St. Louis, trois Lots de Terre, numérotés 7, 8 et 9, et ayant 30 pieds de face à la rue Jersey, entre Josephine et St. André, sur 29 pieds 8 pouces, et 100 pieds dans la profondeur. Aussi, un morceau de Terre dans la profondeur des autres, qui leur donne une profondeur additionnelle de 20 pieds, saisis dans l'affaire ci-dessus.
2 juillet L. DAUNOY, marshal.

E. Richards vs. P. Wisey.

EN vertu d'un writ de fieri à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le 13 juillet, à midi, au coin des rues St. Louis et Chartres, un Cheval, saisi dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
2 juillet marshal.

J. Kay & Co. vs. H. H. Porter.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. C. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le lundi 9 juillet, à 4 heures de l'après-midi, en face du bureau du Maréchal, une quantité de Livres, saisis dans l'affaire ci-dessus.
28 juin E. DAUNOY, marshal.

J. H. Graham & Co. vs. Very, Langston & Black.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. C. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi, 7 juillet prochain, à 4 heures et demie, sur les lieux, rue Delor, No. 66, une quantité de Comestibles, Meubles et Ustensiles de cuisine, saisis dans l'affaire ci-dessus.
28 juin H. DAUNOY, marshal.

L. C. Hutchinson vs. S. Briant.

EN vertu de deux *writs* de *fieri facias* à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi, 12 juillet, à 5 heures, au Principal, divers articles d'ameublemens, saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
27 juin marshal.

H. Norton vs. R. Humphreys.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. W. Grivot, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mardi, 10 juillet, à 5 heures au Principal, une quantité d'Outils, saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
27 juin marshal.

Jacques Barrata vs. G. H. Hagan.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. W. Grivot, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi, 9 juillet, à 5 heures, au Principal, divers Meubles saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
23 juin marshal.

A. Pitot vs. Jean B. Pillolie.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi, 7 juillet, à 5 heures, au Principal, un lot de Chaises, Glaces, et un Billiard, saisis dans l'affaire ci-dessus.
23 juin L. DAUNOY, marshal.

Wm. C. Quirk vs. Mme. Barker et son mari L. C. Barker.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 20 juillet prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, un certain morceau de Terre, mesurant trente pieds de face à la rue St. Paul, sur cent-vingt de profondeur. Il fait partie du Terrain No. 6, de l'Ilet No. 52, faubourg Ste Marie, et est borné du côté près de la rue Poydras par cette partie de terrain No. 6, et de l'autre côté par le terrain No. 7 ; saisi dans l'affaire ci-dessus.
19 juin L. DAUNOY, marshal.

W. Tibbetts vs. le bateau-à-vapeur Atlas, le capitaine et les propriétaires.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 13 juillet prochain, à midi, à la Bourse au coin des rues St. Louis et de Chartres, le bateau-à-vapeur **ATLAS**, avec ses agrès, appareaux et ameublemens, saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
13 juin marshal.

ESCLAVES EN MARRONNAGE.

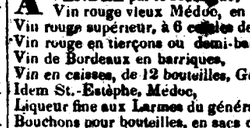

Partie marronne de chez le soussigné, depuis deux mois et demie, la négresse **HARRIET**, âgée d'environ 30 ans taille ordinaire, parlant anglais et français ; elle est très mince, et a le teint clair.

Partie également marronne, huit jours après Harriet, la négresse **MAHALY**, âgée de 17 ans, taille moyenne, bien portante, parlant anglais et français ; elle a de grosses lèvres.

Aussi, parti marron hier matin, le nègre **LEVEN**, âgé d'environ 28 à 30 ans, taille de 5 pieds 7 à 8 pouces ; il a le teint rougeâtre et parle anglais et français.

Une récompense de dix piastres par chaque esclave sera donnée à celui qui les fera conduire à la geole ou chez leur maître.

Les capitaines de navires, bateaux-à-vapeur et tous autres, sont prévenus de ne pas leur donner asyle, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois
PAULIN J. FLEYTAS,
16 juin— encoignure Bourgogne et Dumaine.
☞ L'éditeur de la Gazette de Bâton-Rouge publiera cet avis six fois, en français et en anglais, et enverra son compte au bureau de l'Abeille.

AVIS.—L. P. FERRY a l'honneur de prévenir le public et ses amis, qu'il offre ses services en qualité de **COURTIER**, dans les différentes branches de cette profession, telles qu'achats et ventes de propriétés foncières, denrées, esclaves et courtage de change. Son bureau est rue St. Louis, No. 49, vis-à-vis la Bourse Hewlett, au magasin de M. L. S. Rieux.

N. B. Il a besoin d'acheter une parfaite couturière, pour laquelle on donnera un bon prix. 26 juin—3

200 sacs Café de Rio, première qualité ; 100 milliers Cigarres de la Havane et mêlés ; 500 rouleaux Corde d'emballage ; 3 boucauts madder (pour teinture); Toile d'emballage; Drap pour nègres; Toile à voile de coton, de la manufacture renommée de CROOKS, à vendre par
2 juillet HARRISON, BROWN & Co.

BEURRE FRAIS.—36 barrillets et 4 caisses contenant des jarres d'excellent Beurre frais de l'Ohio, en débarquement et à vendre par
28 juin STETSON & AVERY.

RAISIN ET VIN.—100 caisses Raisin muscat, et 14 quarts de barriques Vin blanc de Marseille, ainsi que 230 caisses Vin rouge, à vendre par
11 juin SAM. C. BELL, rue du Canal, No. 18

A VENDRE par le soussigné,
Vin rouge vieux Médoc, en barriques,
Vin rouge supérieur, à 6 cercles de fer, de l'année 1827
Vin rouge en tierçons ou demi-barriques, même qual.
Vin de Bordeaux en barriques,
Vin en caisses, de 12 bouteilles, Gruau Larose,
Idem St.-Estèphe, Médoc,
Liqueur fine aux Larmes du général Foy,
Bouchons pour bouteilles, en sacs d'un millier,
Chaudières à sucre assorties, et Gueules de fourneaux
Un Moulin complet pour sucrerie,
Neuf balles Toile de Bretagne française, larges et étroites, déposées dans les magasins de la douane, ayant droit au *drawback*.
14 juin J. B. LABATUT.

VINS FRANÇAIS.—Vins rouges et blancs, de l'Hermitage, qualité supérieure, et Vin de Sauterne, à vendre par HARRISON, BROWN & Co.
5 juin rue Royale, No. 117.

PLOMB EN FEUILLES.—10 tonneaux récemment reçus, à vendre par
GRAY, DURRIVE & Co.
8 juin rue de la Nouvelle Levée, No. 38.

CIGARRES de la Havane et de Campêche.—50 milliers de Cigarres de la Havane, et 50 dito de Campêche, à vendre par J. W. ZACHARIE & Co.
9 juin rue Bienville, No. 80.

BOIS DE CAMPÊCHE.—150 tonneaux Bois de Campêche, fraîchement coupé, récemment reçu et à vendre par J. W. ZACHARIE & Co.
9 juin rue Bienville, No. 80.

LES soussignés auraient besoin d'une douzaine d'Irlandais, pour fouiller un canal de vingt pieds de largeur, quatre de profondeur, sur une longueur de six arpents. Ceux qui désireront entreprendre l'ouvrage, sont priés de s'adresser à leur bureau, rue Royale, No. 105.
6 juin THEODORE NICOLET & Co.

ON desire prendre, dans un magasin de détail, un jeune homme d'une quinzaine d'années. S'adresser par une lettre laissée à la poste, à la boîte No. 386.
8 juin

LE soussigné vient de recevoir et offre à vendre, 105 caisses de deux douzaines chaque vin de Madère 1re. qualité, 50 do de une dito Champagne de la marque J. Lausseuse & Co. qui ont tout ce qu'on peut avoir de mieux; 50 do de Bourgogne Tache, 50 do do Chambertin, 50 do do Romancé, 50 do do Nuits.
De plus—Une partie d'Indiennes nouveaux dessins pour le marché mexicain ; chaque balle ayant droit au drawback : une caisse crêpe noir No. 36, large lisière de 1ère. qualité. F. PERRET,
7 juin No. 59, rue Toulouse.

AVIS.—Les soussignés viennent de recevoir par le navire paquebot Warsaw, de New-York, 100 tambours figues de Smyrne, très-fraîches.
Ils ont également reçu par le Bolivar, du Havre, quelques Fromages de Roquefort : et par un arrivage récent de Marseille, 20 caisses saucissons d'Arles, 1re qualité.
En magasin—150 caisses raisins, saucissons de Lyon, sardines à l'huile et au beurre de Nantes et de l'Orient; Kirschwasser de la forêt noire, Maraschino de Zara, Guignolet, Ratafia de cerise; un assortiment de cages grandes et moyennes ; graines pour les oiseaux, et généralement tout ce qui a rapport à la grocerie.
25 mai CLAPIER & MICOUD.

A VENDRE par le soussigné, reçu par le navire la Zilia, capitaine Bergey :
Vin rouge de Médoc, 1ère. qual. en barriques,
Dito dito, qualité très-supérieure, do.
Dito dito, dito, en demi barriques,
Dito en caisses de 12 bouteilles, reçu par divers navires
Vin de Champagne en paniers de 12 bouteilles.
25 mai J. B. LABATUT.

SANGSUES.—Un nouvel approvisionnement de Sangsues récemment reçues, à vendre par
JAS. S. SHAW,
22 mai encoignure Douane et Royale.

EN débarquement de la Zilia, de Bordeaux,
6 pipes vieille Eau-de-Vie de Cognac,
49 barriques de Vin,
15 dito dito, qualité supérieure,
18 tierçons Vinaigre blanc,
16 caisses Huile de Kirch,
8 dito Liqueur de la Martinique,
12 dito Grand Vin Château-Lafitte, à vendre par
12 mai THEODORE NICOLET & Co.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS DE PARIS.

*En fines